



L'HEBDO DU 30 SEPTEMBRE 2010

PATRICK OBERLI

Le monde du fric des dirigeants du football mondial serait-il en train de s'écrouler? A Zurich, à quelques heures de la réunion qui doit attribuer, ce jeudi, les Coupes du monde 2018 et 2022, la Fédération internationale de football association (FIFA) s'enfonce de plus en plus dans le bourbier de la corruption encouragée par les centaines de millions de francs que rapportent les droits de télévision et autre marketing juteux. Après les révélations, par le *Sunday Times*, de la corruption des représentants nigérian et tahitien au sein du comité exécutif, d'autres membres de l'éminente association sont dans le collimateur des médias. Des précisions sont également données sur les montages financiers utilisés, qui deviennent plus tordus, des sommes d'argent occultes aboutissant parfois dans des sociétés «boîte aux lettres» domiciliées en Suisse et au Liechtenstein. Ce développement pourrait bien mettre fin à cette exception peu éthique, mais très suisse, qui permet aux fédérations sportives de laver leur linge sale en famille. Car, c'est encore secret, le Ministère public de la Confédération a décidé d'empoigner le problème, encouragé par la volonté d'Ueli Maurer, conseiller fédéral en charge des sports, de faire le ménage dans cette zone de non-droit. >>>

MICHEL PLATINI La gestion de l'affaire Bayern Munich/Zenith Saint-Petersbourg laisse des questions ouvertes. Néanmoins, le président de l'UEFA dispose d'une occasion d'ouvrir une nouvelle ère en termes de lutte contre les réseaux criminels qui gangrènent le sport.

PLATINI ET L'UEFA: COMPLICES OU VICTIMES?

RÉVÉLATIONS. Alors que les scandales de corruption ébranlent la FIFA, la justice suisse enquête aussi du côté de la fédération européenne. Dans le viseur: des matchs truqués.



1^{er} mai 2008
Demi-finale d'Europa League entre le Zenith de Saint-Petersbourg et le Bayern Munich. Les Russes s'imposent 4 à 0. Une première négative pour les Allemands, dont certains joueurs ont été étrangement passifs.

13 juin 2008
Opération anti-mafia d'envergure (400 policiers) en Espagne et dans toute l'Europe sous la direction du juge d'instruction José Grinda. Le clan russe de la Tambovskaya-Malyshevskaya est démantelé, et avec lui, une partie de son organisation de blanchissage d'argent. Son chef, Guennadi Petrov, un ancien officier du KGB, est arrêté à Majorque, ainsi qu'une vingtaine d'autres personnes.



20 janvier 2010
Deuxième rencontre à Vienne. Présents: Thorsten Mehles et Lutz Krueger pour Prevent AG et Peter Limacher et Rudolf Stinner pour l'UEFA. Les représentants de Prevent réitérent leur offre en précisant que le témoin avait quitté l'organisation criminelle, s'était réfugié dans le nord de l'Europe et qu'ils pouvaient le contacter sans autre. Krueger et Mehles proposent d'établir un contrat à long terme avec l'UEFA portant sur une formation anticorruption pour les arbitres et les fonctionnaires de l'UEFA, contrat qui inclurait le cas Zenith/Bayern. Peter Limacher demande à voir certaines pièces avant de se déterminer.



Avril 2010
Peter Limacher demande à Robin Boksic, collaborateur extérieur de la cellule disciplinaire de l'UEFA, d'organiser un rendez-vous avec le juge Grinda, à Madrid, et de pouvoir rencontrer Petrov et Kristoforov, un de ses lieutenants. Boksic, qui semble faire partie des services secrets allemands, s'exécute. Rudolf Stinner veut participer à la rencontre, mais Limacher refuse. Stinner essaie de torpiller la rencontre en fournissant de fausses informations sur les deux Russes. Sans succès. Un mois plus tard, Rudolf Stinner quitte l'UEFA pour rejoindre Prevent.



2008 ● 2009 ● Janvier 2010 ● Février 2010 ● Mars 2010 ● Avril 2010 ●

Octobre 2008
Premières rumeurs autour de la régularité de la demi-finale, voire de la finale contre les Glasgow Rangers. Plusieurs médias espagnols (El Pais, ABC) affirment que le juge d'instruction Grinda, dans le cadre de l'opération Troika, a obtenu une écoute téléphonique d'un échange entre Petrov et un interlocuteur (Misha) de son organisation. La conversation laisse entendre que la mafia a payé pour la victoire. Ordre de grandeur, selon Petrov: 50 millions. La devise n'est pas précisée. L'UEFA promet d'y regarder de plus près. L'affaire se tasse.

7 janvier 2010
Rudolf Stinner, enquêteur de la cellule disciplinaire de l'UEFA, rencontre à Munich Thorsten Mehles, membre de la direction de Prevent AG, société d'intelligence économique. Ce dernier affirme détenir un témoin qualifié détenant toutes les informations sur le match Zenith-Bayern. Rudolf Stinner rédige un rapport à Peter Limacher détaillant la conversation (lire le fac-similé). Le témoin parle de transactions en nature et d'échanges pour un total de 22 millions d'euros. Une nouvelle rencontre est agendée.



28 janvier 2010
Prevent envoie sa proposition de contrat à la cellule disciplinaire de l'UEFA. Nom de code: «Offside». Le contrat prévoit non seulement des conditions financières très élevées (2400 euros par jour et par personne), mais contient une clause (paragraphe 6) qui impose de facto à l'UEFA de transmettre à Prevent tous les éléments de l'affaire à instruire. Autrement dit: le contrôle du dossier. Méfiance de la cellule disciplinaire de Nyon.

Début mars 2010
Troisième rencontre, cette fois dans les bureaux de Prevent AG à Munich. Présents: Josef Niemann et Lutz Krueger, pour Prevent, et Peter Limacher et Rudolf Stinner pour l'UEFA. Premier désaccord. Prevent offre de récupérer des éléments auprès du témoin aux frais de l'UEFA. Cette dernière soutient que cette démarche fait partie de l'offre et qu'elle ne souhaite pas payer pour quelque chose dont elle ignore la valeur. L'UEFA propose de prendre à sa charge les déplacements des employés de Prevent à condition de pouvoir effectuer les réservations elle-même. Prevent refuse. Peter Limacher et l'UEFA coupent les relations.

>>> Si les regards sont tournés vers Zurich et la FIFA, une enquête est également ouverte en Suisse romande, sur les berges du Léman, dans le jardin de l'Union européenne de football association (UEFA) présidée par Michel Platini. Un des éléments dans le collimateur: le match entre le Zenith de Saint-Petersbourg et le Bayern de Munich, demi-finale 2008 d'Europa League perdue par les Allemands

4 à 0, et la bagarre qui se déroule dans l'ombre (lire L'Hebdo du 30 septembre 2010). Potentiellement, pour le football en lui-même, l'affaire serait plus grave encore que la corruption de fonctionnaires sportifs. Car elle toucherait le terrain, deux des plus grands clubs européens et trouverait son origine dans les tentacules de la pieuvre mafieuse russe et son besoin de blanchir de l'argent.

Changement de stratégie. La portée négative de cette affaire n'a pas échappé aux dirigeants de l'UEFA. En bons stratèges, ils ont choisi d'anticiper les tremblements de terre qui pourraient agiter leur institution, à savoir d'éventuelles enquêtes dans leur jardin. En marge des scandales qui secouent la FIFA, Michel Platini se répand dans les médias européens pour proclamer une volonté sans faille de

lutter contre les matchs truqués et vanter la transparence de son organisation. Bien sûr, l'homme est en campagne et vise une réélection le 22 mars 2011. Mais cela n'explique pas totalement le changement de stratégie de l'UEFA. L'organisation se fait petite et invoque son manque de moyens réels en termes de police. Elle veut laisser le soin aux justices nationales, si nécessaire, de

mener des enquêtes. Mais surtout, plus vite que la FIFA, l'organisation basée à Nyon, semble avoir compris qu'il ne sera bientôt plus possible de vivre en vase clos. Pourtant, au-delà des paroles, la simultanéité de cette réorientation avec la gestion du cas Bayern Munich-Zenith laisse songeur. Michel Platini et l'UEFA seraient-ils complices ou victimes?

Car si les autorités de poursuites pénales fédérales ont décidé de s'intéresser à l'affaire - même si le Ministère public, par souci de discrétion, ne confirme pas les démarches - c'est parce que des documents nouveaux sont apparus, que L'Hebdo est en mesure de vous révéler (lire ci-dessous). Ceux-ci contredisent la version officielle répétée depuis plusieurs semaines par les instances dirigeantes de l'UEFA par la

bouche de son président, selon laquelle «une erreur grave a été commise par l'institution», qui a abouti à la destitution de Peter Limacher, chef et créateur de la cellule disciplinaire, coupable d'avoir trop parlé de ses doutes concernant cette partie et de s'être laissé tromper par un collaborateur, Robin Boksic, présenté comme peu scrupuleux. Ces documents démontrent que l'équipe de Limacher, chargée de

traquer les matchs truqués le plus souvent liés à des paris sur internet, avait de bonnes raisons de s'intéresser à cette partie d'Europa League. Et que ses soupçons n'étaient pas seulement fondés sur une écoute téléphonique recueillie par un juge espagnol anti-mafia, José Grinda au printemps 2008. Dans le cadre de l'opération Troika, les équipes du magistrat avaient surpris Guennadi >>>

Extraits de deux documents troublants sur le jeu joué par Prevent AG

RAPPORT DE RUDOLF STINNER À PETER LIMACHER, 7 JANVIER 2010

L'enquêteur de l'UEFA a rencontré Thorsten Mehles (M dans le texte) début janvier. Extrait de son rapport de quatre pages à la cellule disciplinaire de l'UEFA:

«... M raconta qu'il aurait enquêté et interrogé différentes personnes il y a quelque temps en Russie pour un groupe européen dans le cadre d'une affaire de criminalité économique. C'est dans ce contexte qu'il a rencon-

tré un Russe qui avait été chargé dans cette affaire. Pour s'attirer des avantages, celui-ci a parlé tout à coup d'une fraude de grande envergure en Russie, dont la manipulation du jeu mentionné ferait aussi partie. Par la suite, M a suivi cette affaire en approfondissant le cas. Il a appâté le Russe en lui promettant que s'il en disait plus sur cette fraude, il ne serait pas poursuivi pour l'affaire initiale en raison de laquelle il avait été interrogé. Le Russe est parti ensuite s'installer en Finlande, d'où il serait resté

en contact avec M. Selon M, le Russe serait en possession de documents qui prouveraient le flux d'argent qu'il y avait eu en rapport avec le match. Il indiqua que le Russe avait assisté en personne aux négociations à ce sujet entre des personnes du Bayern Munich et du Zenit Saint-Petersbourg et il serait au courant de nombreux détails relatifs à l'accord. C'est de cet homme aussi que viendrait l'information que 22 millions d'euros au total auraient transité pour le match précité. Le montant n'était pas seulement composé de



versements en cash, mais aussi de contre-affaires, surtout dans la branche de la construction. Les versements seraient passés principalement par l'Autriche. Une partie de la contre-affaire aurait aussi été versée lors de la construction d'un parc de loisirs dans l'ouest de l'Autriche. (...) Selon M, les négociations quant au match concerné - et potentiellement aussi la finale qui suivit - ne seraient qu'un bout d'une énorme fraude économique impliquant plusieurs parties issues de différents domaines. (...)>>

LA PROPOSITION DE CONTRAT

Le 28 janvier 2010, Prevent AG transmet à l'UEFA la proposition de contrat (8 pages) pour le projet «Offside», qui inclut la recherche du témoin. Extraits: (...) «3. Rémunérations 1. Prevent établit le décompte de ses honoraires en fonction du temps passé. Le prix s'élève à EUR 2400.- par consultant employé et par jour, auxquels s'ajoute la TVA de 19%. (...) 3. Le temps de voyage en lien avec l'activité de Prevent sera facturé. Dans ce cas, le prix de la journée

est réduit à EUR 1600.-, auxquels s'ajoute la TVA de 19%. 4. Prevent part du principe que l'exécution des prestations proposées demandera: dans la phase 1: environ 8 à 12 jours; dans la phase 2: environ 6-8 jours; dans la phase 3: cela dépendra des résultats de la phase 2. (...) 4. Durée du mandat et lieu d'exécution. (...) 2. L'enquête durera au total environ 6 à 8 semaines. Les activités d'investigation commenceront immédiatement après la signature du contrat. (...)



6. Devoir de collaboration 1. L'UEFA garantit que tous les documents nécessaires à l'exécution de l'activité de Prevent lui soient remis à temps, que toutes les informations pertinentes lui soient communiquées et que Prevent ait connaissance de tous les processus et tous les éléments qui pourraient avoir une importance dans le cadre de sa mission. (...)>>



Le 23 juin 2010
Peter Limacher et Robin Boksic rencontrent secrètement les journalistes de Stern à Nyon, qui s'engagent à maintes reprises à ne rien révéler de la conversation. Les représentants de l'UEFA confirment s'intéresser au cas Bayern/Zenith. En septembre, cette rencontre sera fatale à Limacher et Boksic.

Juin-Juillet 2010
Robin Boksic est invité par la FIFA à la Coupe du monde 2010. Mais au cours de la compétition, l'organisation faitière du football mondial établit un dossier affirmant que l'homme est dangereux et qu'il a infiltré l'UEFA, au profit de tiers.



15 septembre 2010
Le Bayern (Karl-Heinz Rummenigge), sur la base d'un article à paraître dans Stern, dépose plainte en diffamation contre Peter Limacher et Robin Boksic devant le Tribunal de Hambourg, où se situe le siège de Stern. L'UEFA maintient sa confiance en Peter Limacher.

16 septembre 2010
Stern publie un long article dépeignant Peter Limacher en incapable peu sérieux et affabulateur, et Robin Boksic en mafieux fourbe et dangereux, en se basant sur le rapport établi par la FIFA durant la Coupe du monde. Il relate aussi la conversation du mois de mai à Nyon. Peter Limacher déclare ne jamais avoir accusé directement le Bayern. Le même jour, les dirigeants de l'UEFA s'entrelient avec ceux du Bayern. L'UEFA change de position. Peter Limacher est démis de ses responsabilités de chef de la cellule disciplinaire et Boksic déclaré *persona non grata*. L'UEFA crée une commission d'enquête interne composée entre autres de Giovanni Infantino, secrétaire général de l'UEFA, de son adjoint Patrick Blatter, d'Alasdair Bell, directeur de la division Services juridiques, et Michele Bernasconi, avocat à Zurich.



22 novembre 2010
Le Tribunal de Hambourg publie son jugement dans la plainte en diffamation du Bayern Munich contre Peter Limacher. Le juge donne raison à l'ancien chef de la cellule disciplinaire de l'UEFA. Le magistrat a estimé que Limacher avait été trompé par les journalistes du Stern.



Le 30 avril 2010
Peter Limacher et Robin Boksic rencontrent José Grinda à Madrid. Le juge leur confirme être prêt à transmettre ses informations à l'UEFA concernant le football, élément secondaire dans son enquête. Les deux enquêteurs de l'UEFA prévoient ensuite de se rendre à Majorque, où Petrov est en liberté surveillée. La rencontre est souhaitée par l'ancien du KGB. Mais l'avocat de Petrov, à la suite d'une notification de l'avocat de Kristoforov qui aurait reçu un coup de téléphone d'un journaliste français inconnu, annule les rencontres au dernier moment.

10 septembre 2010
La *Feuille officielle suisse du commerce* publie des arrivées dans le conseil d'administration d'UEFA Events SA. Cette société a pour but de soutenir l'UEFA dans le développement et la gestion de projets dans le domaine du marketing, des médias et l'organisation d'événements, soit la gestion des revenus financiers de l'UEFA. Trois représentants de clubs, Gianni Adriano (AC Milan), Pérez Florentino (Real Madrid) et Karl-Heinz Rummenigge (Bayern Munich) y rejoignent, entre autres, Michel Platini, président de l'UEFA, et Giovanni Infantino, secrétaire général.

12 septembre
Les journalistes de Stern reviennent à Nyon pour rencontrer Limacher. Ils veulent une confirmation, nécessaire à leur défense contre le Bayern, que l'UEFA a bien ouvert une instruction dans l'affaire, confirmation qu'ils n'obtiennent pas.



30 octobre dans L'Equipe
Michel Platini, président de l'UEFA, en marge de la réunion de la FIFA liée aux problèmes de corruption dans l'attribution des Coupes du monde 2018 et 2022, déclare que Peter Limacher «s'est laissé embobiner par un informateur malveillant» et que dans l'affaire Zenith-Bayern, l'«UEFA a fait une très grosse erreur en ayant parlé sans preuve. L'affaire est terminée.» Un discours qu'il répétera à plusieurs reprises durant le mois de novembre. Pour Platini, l'informateur malveillant est Boksic, même si le rapport du 7 janvier émane de Rudolf Stinner, même si l'enquête interne n'est pas terminée. Jamais Michel Platini n'aborde les contacts avec Prevent AG.

>>> Petrov, chef de la Tambovskaya-Malyshevskaya, une famille mafieuse originaire de Saint-Petersbourg, racontant à Misha, son interlocuteur, «qu'ils avaient payé 50 millions» pour remporter le match. Euros, dollars ou roubles, la devise n'était pas précisée.

Témoignage qualifié. Le 7 janvier 2010, l'enquête de la cellule disciplinaire de l'UEFA, dirigée par Peter Limacher, prend une autre dimension avec l'entrée en jeu de Prevent AG, une société allemande d'intelligence économique. Rudolf Stinner, un ancien policier autrichien alors enquêteur de l'UEFA, rencontre Thorsten Mehles, fondateur et dirigeant de Prevent AG (portrait de cette entreprise en page 56). Le contenu de son rapport est explosif. En résumé, Thorsten Mehles explique que sa société, au gré de ses enquêtes dans les pays de l'Est, a entendu un témoin, un ancien de la mafia russe alors sorti de l'organisation et réfugié en Finlande. Ce dernier affirme posséder des documents prouvant la fraude entre le Bayern et le Zenith et les transactions financières liées. Pour s'ad-

juger les services du témoin, Thorsten Mehles lui aurait même promis une immunité concernant les délits qui pourraient lui être reprochés par ailleurs. Les éléments livrés sont troublants de précision: l'homme, rapporte Rudolf Stinner, affirme que 22 millions d'euros ont transité en marge du match Zenith-Bayern. Mais pas seulement: il parle également d'échanges en nature dans le domaine de la construction. Plus précisément dans le cadre de l'édification d'un

SELON LE RAPPORT, UN TOTAL DE 22 MILLIONS D'EUROS AURAIT TRANSITÉ.

parc de loisirs dans l'ouest autrichien, dans lequel serait engagé comme investisseur un membre du directoire du FC Bayern. Le témoin décrit ce dernier comme l'un des bénéficiaires du deal. Et Stinner de rapporter aussi qu'une grande entreprise suisse de construction, entretenant des liens étroits avec un partenaire russe, aurait également été impliquée. Thorsten Mehles sait que ses déclarations susciteront l'inté-

rêt. C'est pourquoi, il charge Stinner de les transmettre à l'UEFA. Objectif: rencontrer Peter Limacher. Et proposer une collaboration entre Prevent et l'UEFA sur cette affaire, mais aussi des cours anti-corruption pour les fonctionnaires UEFA et les arbitres internationaux. La rencontre a lieu le 20 janvier à Vienne. Dans la foulée, Prevent envoie une proposition de contrat que L'Hebdo a également en sa possession (lire ci-dessous). Le contenu est étonnant. Si Prevent propose de retrouver et de fournir les preuves du témoin, ses honoraires sont astronomiques et, surtout, la société allemande veut s'octroyer juridiquement la gestion de l'affaire et de tous les éléments qui la composent. Des revendications inacceptables pour Peter Limacher qui rompt le contact avec Prevent, en mars, au terme d'une troisième rencontre. Reste que le doute demeure et la cellule d'enquête continue ses investigations. En avril, Peter Limacher demande à Robin Boksic, son collaborateur extérieur proche (ou membre) des services secrets allemands, d'or-

ganiser une rencontre à Madrid avec le juge José Grinda. Dans la foulée, les deux hommes doivent également rencontrer à Majorque Petrov et son lieutenant Kristoforov, en liberté surveillée. Ils voient le juge qui confirmera l'importance du football dans les activités de blanchiment de la mafia russe. Mais pour le magistrat, enquêter à ce sujet n'est pas une priorité. Par contre, la rencontre avec les deux chefs de la mafia sera annulée au dernier moment. Exclu du voyage, Peter Stinner s'évertuera avant le départ des deux enquêteurs à torpiller la rencontre en fournissant de fausses informations. Un mois plus tard, Stinner donne son congé à l'UEFA pour rejoindre les rangs de Prevent AG. Interrogé sur ces documents et le rôle réel joué par Rudolf Stinner, Ralf Schneider, responsable de la communication de la société allemande, se réfugie derrière la confidentialité due aux clients pour ne pas évoquer l'affaire. Néanmoins, il précise par écrit que Prevent «n'a jamais travaillé pour l'UEFA et que nous n'avons présenté aucune information concernant la manipulation d'un match entre >>>

>>> Zenith Saint-Petersbourg et Bayern Munich».

Placard. L'affaire s'ébruite et les médias s'y intéressent. En particulier l'hebdomadaire allemand *Stern*, dont les journalistes se rendent à Nyon pour rencontrer Boksic et Limacher en mai. La rencontre est confidentielle et les journalistes s'engagent à ne rien écrire sur le sujet sans l'accord de Peter Limacher. Mais après un nouveau contact début septembre, *Stern* rompt son engagement et publie un long article où Robin Boksic est présenté comme un malfrat et Peter Limacher comme un naïf incapable. Mis en cause, le Bayern

«L'UEFA EST DÉTERMINÉE À OFFRIR SON AIDE AUX FORCES DES POLICES OFFICIELLES.»

Service de communication de l'UEFA

Munich dépose plainte en diffamation contre Limacher, mais épargne son employeur, l'UEFA. Au lendemain de la parution de l'article, qui ne mentionne pas Prevent, Peter Limacher est destitué et placé dans un placard. Boksic est décrédibilisé.

Quant à l'UEFA, elle constitue une commission d'enquête interne qui réunit certains de ses fonctionnaires les plus influents: Giovanni Infantino, secrétaire général, son adjoint Patrick Blatter, Alasdair Bell, directeur de la division Services juridiques, et Michele Bernasconi, avocat à Zurich. Avant même la fin des travaux de cette commission, le président de l'UEFA Michel Platini confirme publiquement dans plusieurs interviews la faute de Peter Limacher, mal conseillé par le fourbe Robin Boksic. Et que l'heure est venue de tourner la page.

Le discours du président laisse cependant de nombreuses questions ouvertes: pourquoi accuse-t-il Boksic, alors que c'est Stin-

ner, un autre enquêteur de la cellule qui a relancé l'intérêt sur le match Bayern-Zenith par son rapport? Pourquoi, l'UEFA n'a-t-elle jamais officiellement mentionné Prevent AG, et cela bien que la commission d'enquête interne ait en sa possession le rapport Stinner et la proposition de contrat de Prevent AG? Pourquoi l'UEFA, dans sa volonté de collaborer avec les autorités judiciaires, n'a-t-elle pas signalé le jeu trouble joué par Prevent AG? Car de deux choses l'une: soit la société d'intelligence économique a effectivement un contact avec le témoin comptable, ex de la mafia, et cette existence amène un doute sur la

probité du match qu'il s'agit de vérifier; soit Prevent AG travaille pour un tiers et a cherché à infiltrer l'UEFA en alléchant la cel-

lule disciplinaire, dont les travaux devenaient sensibles pour l'un de ses clients.

Dans les deux cas, l'institution de Nyon aurait eu de quoi s'inquiéter, voire alerter le pouvoir judiciaire, pour savoir ce qui se trame en coulisse, en toute transparence. Ce qu'elle n'a pas fait. Victime de Prevent ou complice de minimiser l'affaire? Et si oui, pourquoi?

Peut-être, parce que l'enjeu était beaucoup trop important, qu'un faux pas aurait des conséquences financières insupportables, même pour l'UEFA, et surtout que l'on touche ici à ses propres entrailles, son fonds de commerce. Le Bayern Munich appartient au gotha des clubs de football européens. Le président de son directoire, Karl-Heinz Rummenigge est à la tête de l'European Club Association, qui défend les intérêts des plus grands clubs professionnels européens. Enfin, il siège depuis le 10 septembre au conseil d'administration d'UEFA Events SA,

société chargée de gérer les principaux revenus du football européen, aux côtés des représentants de l'AC Milan et du Real Madrid, mais aussi de Giovanni Infantino, secrétaire général de l'UEFA, ou Michel Platini.

Le 22 novembre 2010, le Tribunal de Hambourg a rendu son jugement dans la plainte opposant le Bayern Munich à Peter Limacher. Et ce dernier a gagné. Autrement dit, le juge a considéré que le fonctionnaire de l'UEFA avait été abusé par les journalistes du *Stern*. Si le jugement ne présage en rien du fond de l'affaire, il place l'UEFA en mauvaise posture. Quelle faute réelle Peter Limacher a-t-il commise? Et pourquoi a-t-on cherché à l'exclure du jeu?

Interrogé, le service de presse de l'UEFA ne souhaite pas s'exprimer sur les documents reproduits ici, par souci de confidentialité. En revanche, et c'est une première pour une institution sportive, elle veut placer la recherche de la vérité dans les mains de la justice civile quand il s'agit d'enquêter dans les milieux criminels: «L'UEFA est convaincue que la police dispose de l'expérience et des ressources nécessaires pour examiner ces cas et recommande fortement à quiconque possédant, ou prétendant posséder d'éventuelles preuves de corruption sur quelque match que ce soit – Prevent AG y compris – d'en informer immédiatement les autorités. (...) L'UEFA est par ailleurs prête et déterminée à offrir son aide aux forces des polices officielles dans toute enquête de cette nature.» Dans le discours, un changement d'ère semble se profiler. Reste à savoir si cela sera suffisant pour nettoyer, un tant soit peu, un monde où derrière le ballon se cachent jeux de pouvoir, espions, grand banditisme, trafic d'influence, corruption et pressions de toute nature. ◊

COMMENTAIRE

PATRICK OBERLI

JOURNALISTE

L'OCCASION

Les crises ont ceci de salutaire, qu'elles permettent les prises de conscience. Il en va ainsi des révélations de corruption de hauts dignitaires sportifs. Celles-ci démontrent que le modèle associatif n'est plus adapté à l'entreprise économique que la sueur d'élite est devenue. Lorsque des milliards sont en jeu, la probité du «bénévolat» s'étirole, son contrôle également. Mais le fonctionnement de ces institutions n'est pas le seul problème. La Suisse, qui abrite près d'une trentaine de fédérations internationales, se démarque également par son laxisme juridique.

L'heure est venue de dépasser le juridisme. L'ouverture affichée dans le discours par l'UEFA, elle aussi égratignée, est à saluer. Collaborer avec les instances judiciaires, en toute transparence, comme le préconise son président Michel Platini, est une intention louable qui mérite d'être concrétisée. Car aujourd'hui, il faut nettoyer les vestiaires de la mycose et se donner les moyens de dépasser les frontières. Les possibilités existent. La création de l'Agence mondiale antidopage, il y a une dizaine d'années, le démontre. Une agence du même type contre la corruption? Assurément une bonne idée. Que Michel Platini, qui garde l'image d'un défenseur du football, pourrait porter dans le monde sportif. L'occasion est belle. Il en va de la crédibilité et de la santé financière du sport. ◊

PREVENT AG: DES RELATIONS ET DES CASSEROLES

RENSEIGNEMENT. La société, qui aurait proposé un témoin à l'UEFA, est impliquée dans un scandale bancaire à Hambourg.

PATRICK OBERLI

Prevent AG, la société qui aurait offert au mois de janvier 2010 à l'UEFA un témoin qualifié contre rémunération dans l'affaire Zenith-Bayern, est l'une des principales sociétés d'intelligence économique d'Allemagne. Elle a été créée en 2002 par Thorsten Mehles, un ancien responsable de l'Abteilung Organisierte Kriminalität, la division spécialisée dans le crime organisé du Landeskriminalamt (LKA) de Hambourg, puis officier du Bundesnachrichtendienst (BND), le service fédéral de renseignement allemand. Une idée de génie, le marché allemand étant pratiquement libre.

Deux Suisses. Pendant huit ans, la société n'a cessé de grandir, engageant à tour de bras des personnalités ayant occupé des postes clés dans le domaine de la sécurité, de la politique et de la justice. Anciens juges d'instruction, agents de renseignement, policiers, psychologues, spécialistes de la communication de crise: Prevent AG a rassemblé une somme énorme de compétences particulières, en Allemagne et ailleurs, comme en Europe de l'Est ou en Suisse. Le professeur bâlois et banquier (BNS, Nordfinanz Bank Zurich; Bank Leu et BZ Gruppe) Kurt Schiltknecht occupe, par exemple, le poste de vice-président du conseil de surveillance (Aufsichtsrat). Un autre Suisse apparaît dans le développement de Prevent: Elmar Mäder. L'an-



BODO MARIS DRÄNING



STEFEN SCHMIDT KEISONE

PRÉSENCE EN SUISSE Ancien commandant de la Garde pontificale jusqu'en décembre 2008, Elmar Mäder (en haut) a été engagé en avril 2009 par Prevent AG. Sa mission: développer depuis le bureau de Zurich les services de protection rapprochée. Un autre Suisse occupe une place importante dans la société: Kurt Schiltknecht. L'ancien chef économiste de la BNS, professeur à l'Université de Bâle, qui est aussi passé par la banque Leu et le groupe BZ, occupe le poste de vice-président du conseil de surveillance (Aufsichtsrat).

ancien commandant de la Garde pontificale, qui a quitté ses fonctions à Rome le 1^{er} décembre 2008, a été engagé par Prevent début avril 2009. Son rôle, selon Intelligence Online, est de développer depuis le bureau de Zurich les services de protection rapprochée pour la société dont le siège est à Hambourg. Prevent travaille en priorité pour des multinationales allemandes, mais s'occupe également de quelques clients internationaux tels que Microsoft. Si la société apprécie de travailler dans l'ombre, les projecteurs de l'actualité l'ont rattrapée cet été à Hambourg, pour ce qui est devenu le scandale bancaire allemand de cette fin 2010. L'histoire, révélée par le

Spiegel, est grave et les enquêtes de la justice dans le nord de l'Allemagne et aux Etats-Unis encore en cours. Elle concerne Dirk Jens Nonnenmacher, le PDG HSH Nordbank, connue pour être la banque des cargos. Le dirigeant est accusé d'avoir fait surveiller plusieurs de ses cadres. Certaines de ces missions ont été réalisées par Prevent.

Fausse preuves? L'une d'entre elles aurait abouti au licenciement du responsable new-yorkais de HSH Nordbank Roland K., tombé pour pédophilie en septembre 2009. Ce dernier, depuis lors, n'a cessé de clamer son innocence et de répéter qu'il a été victime d'un coup monté.

Une des enquêtes actuellement en cours vise deux collaborateurs de Prevent: ceux-ci sont soupçonnés d'avoir fabriqué le lien entre le cadre new-yorkais et le réseau de pédophilie. Selon le site de Handelsblatt du 3 novembre, les deux représentants de Prevent entendus récemment seraient Thorsten Mehles, le fondateur et dirigeant de la société jusqu'au début du mois de novembre, et Peter Wiedermann, membre du comité. La justice n'a pas confirmé ces noms. Prevent a rejeté les accusations. Reste que des perquisitions ont été réalisées dans les bureaux de la société d'intelligence économique. Et que Dirk Jens Nonnenmacher est dans de sales draps.

Au début de ce mois, le conseil de surveillance de la banque a chargé un cabinet d'avocats indépendant de faire la lumière sur l'affaire. Le 9 novembre, les gouvernements de Hambourg et de la province du Schleswig-Holstein, qui contrôlent près de 85% de HSH Nordbank, ont officiellement demandé à la banque de démettre son PDG. La décision formelle sera entérinée le 2 décembre. C'est également à cette date que l'on devrait connaître le nom du remplaçant de Dirk Jens Nonnenmacher.

Outre la nature du travail, un autre élément a frappé l'opinion publique allemande: le salaire des représentants de Prevent. Avec 2000 euros par jour et par personne, la facture menaçait d'être salée. Selon les médias allemands, elle l'a été. HSH Nordbank aurait payé plus de 7 millions d'euros à la firme chargée de sa sécurité. Des tarifs presque aussi élevés que ceux proposés par Prevent à l'UEFA pour ses services: les honoraires se montaient à 2400 euros par jour et par personne. TVA de 19% non incluse. ◊